



> Avec la CES, l'UNSA appelle à un cessez-le-feu à Gaza

Avec la Confédération européenne des syndicats et la Confédération syndicale internationale, l'UNSA signe avec la CFDT et la CFTC une déclaration commune réclamant un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes israéliennes de la Bande de Gaza et une intervention humanitaire rapide et massive afin de soulager les populations civiles, principales victimes de ce conflit.

Tout en dénonçant les bombardements répétés du territoire israélien par le Hamas, les organisations signataires condamnent la riposte militaire disproportionnée d'Israël.

Elles mettent en garde contre toute instrumentalisation du conflit au Proche-Orient, et appellent toutes les autorités civiles et religieuses françaises à faire preuve de la plus grande prudence dans leur expression et à œuvrer pour la compréhension mutuelle et l'apaisement.

Déclaration intégrale disponible sur le site de l'UNSA.

EN SAVOIR PLUS >>

<http://www.unsa.org/?Declaration-commune-UNSA-CFDT-CFTC.html>

> La laïcité française reconnue par la cour européenne des droits de l'homme

C'est une histoire de foulard plutôt ancienne qui vient de connaître son terme devant la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. C'est aussi une victoire pour le principe de laïcité en France.

En 1999, deux élèves musulmanes de 6^{ème} avaient exclues définitivement d'un collège de l'Orne pour avoir refusé de retirer leur foulard en éducation physique et finalement décidé de sécher les cours. L'exclusion ayant été successivement confirmée par le recteur de Caen, le tribunal administratif, la cour administrative d'appel et le conseil d'Etat, les deux jeunes filles avaient alors saisi la cour européenne de Strasbourg pour violation de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion).

Sauf que pour les juges européens, l'expulsion n'était pas due à leur religion, mais à leur « refus de se conformer aux règles appliquées dans l'enceinte scolaire ». Les juges ont en outre estimé que « la limitation du droit des requérantes à manifester leurs convictions religieuses avait pour finalité de préserver la laïcité au sein de l'établissement scolaire ».

EN SAVOIR PLUS >>

http://fr.news.yahoo.com/2/20081204/tfr-refus-d-oter-le-foulard-l-ecole-deux-f56f567_1.html



> Le Royaume-Uni constate l'échec des sanctions contre les parents d'élèves absentéistes

Les amendes et les peines de prison infligées depuis 2006 aux parents d'élèves absentéistes se révèlent totalement inefficaces selon des chiffres récents du gouvernement britannique, puisque le taux d'absentéisme a continué d'augmenter au même rythme que les condamnations. On constate en outre que ces mesures de « responsabilisation parentale » aggravent les injustices puisque 75% des parents emprisonnés sont des mères isolées.

A l'heure où certains en France envisagent de renforcer la législation existante (un décret de 2006 prévoit déjà une amende de 750 euros pour les parents d'enfants absentéistes), l'échec de cette politique est instructif. Il démontre que l'absentéisme scolaire est un phénomène complexe qui nécessite des solutions différentes d'un élève à l'autre.

EN SAVOIR PLUS >>

<http://www.guardian.co.uk/education/2008/nov/27/truancy-absent-school>

http://www.cafepedagogique.net/regionales/Francilien/Pages/idf10_26022008_LPabsenteisme.aspx

> Tandis qu'Erasmus s'essouffle chez les étudiants, à quand un Erasmus des profs ?

Près de 2 millions d'étudiants européens ont bénéficié du programme Erasmus depuis 1987, mais ce chiffre cache un réel essoufflement. Malgré sa notoriété, le programme concerne en effet très peu d'étudiants (4%) et n'atteindra pas les 3 millions d'échanges espérés pour 2012. Alors qu'en France plus de 5000 bourses Erasmus n'ont pas trouvé preneur cette année, sa progression est avant tout soutenue par les étudiants des nouveaux Etats membres.

L'une des réalisations européennes les plus emblématiques a besoin d'un souffle nouveau. Peut-être viendra-t-il des professeurs du secondaire, comme l'a proposé le « *think tank* » Nouvelle Europe à X. Darcos à l'occasion de la présidence française de l'U.E. Un Erasmus des enseignants présenterait en effet de nombreux avantages : perfectionnement linguistique, possibilité de multiplier les classes européennes, échanges de méthodes entre les différents pays de l'Union ... Ce serait également un bon moyen d'encourager les étudiants à la mobilité.

Quel nom pour ce nouveau programme ? Peut-être Humboldt, du nom de deux frères allemands du XIX^e siècle : Alexandre, géographe célèbre pour sa mobilité, et Wilhelm, promoteur de l'Université moderne ...

EN SAVOIR PLUS >>

<http://etoile.touteleurope.fr/index.php/post/2008/04/03/Nouvelle-Europe-propose-un-Erasmus-pour-les-professeurs>

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/05/07/01011-20080507FILWWW00626-darcos-un-erasmus-pour-les-professeurs.php>

Le SE-UNSA est avec l'UNSA Education membre du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation) et de la branche européenne de l'Internationale de l'Education (syndicat mondial des personnels d'éducation). Il est avec l'UNSA membre de la CES (Confédération européenne des syndicats).